Non à la criminalisation du syndicalisme !

Les cas de répression se multiplient sur tout le territoire national à l'encontre de militants qui ont participé à des actions lors du mouvement social contre la réforme Woerth des retraites. Le département de l'Allier n'est pas en reste.

- **les 17 et 29 novembre des syndicalistes de la CGT et de SUD ont été convoqués au commissariat de Montluçon dans le cadre d'une plainte déposée par l'UMP à la suite de collages d'affiches sur sa permanence.**
- **le 23 novembre à Moulins, des policiers ont chargé et gazé les manifestants qui protestaient pacifiquement à l'occasion de la journée nationale d'action unitaire. Deux militants de la CGT sont poursuivis et comparaîtront devant le Tribunal de Moulins le 26 janvier.**
- **le 25 novembre, au Mayet de Montagne, les gendarmes sont venus chercher un militant SUD à la sortie du travail et l'ont retenu durant près de 5 heures sans motif ni cadre juridique. Il a été privé de liberté le temps de la visite du président de la République dans cette localité.**

Les signataires de cette pétition protestent vivement contre la répression qui s'abat contre les militants dont le seul tort est de lutter contre les injustices sociales, leur expriment leur soutien et leur solidarité, et exigent de la part des Pouvoirs Publics l'abandon de toutes les poursuites.

NOM, Prénom	Ville	Signature